

PM.4.5 Interface ferroviaire de la gare de Charrat-Fully

Catégorie	Plateformes multimodales	Coût à venir	Priorité A
Instance(s) responsable(s)	Commune de Martigny	Instance(s) concernée(s)	CFF, SDM
Stratégies sectorielles	S.TP.2, S.TP.3, S.U.1, S.U.3		



Description	<u>Etat actuel</u> La gare de Charrat-Fully, située sur la ligne régionale du RER Valais (cadence 1/2h toute la journée), dessert les villages de Charrat et de Fully. La place de gare doit être entièrement réaménagée (très/trop routière, aucune qualité de l'espace public).		
	<u>Etat attendu</u> La place de la gare est réaménagée et du stationnement vélo sécurisé est proposé pour les déplacements pendulaires. L'objectif est d'aménager une véritable place de gare avec de bonnes conditions d'accueil (accessibilité modes doux, stationnement vélo, etc.) pour valoriser l'arrêt existant et renforcer l'intermodalité, notamment en lien avec les rabattements mobilité douce de/vers Fully sur la gare régionale. Les rabattements en bus (ligne 12.311) de/vers Fully sont organisés via la gare principale de Martigny.		
Opportunité et utilité	Opportunité : favoriser le report modal en améliorant les rabattements modes doux sur les interfaces de transports depuis les zones d'habitations de Charrat et de Fully. Utilité principale : amélioration des conditions d'accès à l'arrêt transports publics pour favoriser l'intermodalité.		
Réalisation			
Etat de coordination dans le PDc (au 01.01.21)	Pas concerné		
Etat de planification	Etude préliminaire		
Etat « prêt à être réalisé et financé »	-		
Calendrier de mise en oeuvre	Date prévue du début des travaux : à compléter Date prévue de la mise en service : à compléter		
Financement			
Montant estimé	à venir	Demande de cofinancement	Oui
Clé de répartition	Canton (-%) - CHF HT	Commune (-%) - CHF HT	Tiers (-%) CHF HT
Autre			
Fiches concernées du PDc	à compléter	Fiches concernées du PDi	à compléter
Lien avec les autres mesures	P.MD.4.2, U.EP.4.6		
Impact sur l'environnement	à venir		
Documents mis à disposition	Charte des gares régionales appliquée au RER Valais/Wallis (Charte des bonnes pratiques et directive financière) (SDM, 2019) Potentiel de densification des arrêts du RER Valais ; Citec ; RegionAlps (2015)		

